

1. *Débitrice*: **ML imprimeurs SA**, chemin du Verger 10,  
**1800 Vevey**
2. *Remarques*: exploitation d'une imprimerie  
Date du dépôt: 18 août 2006.  
L'état de collocation est déposé et peut être consulté à l'Office.  
Les actions en contestation de l'état de collocation doivent être introduites d'ici au 7 septembre 2006, sinon il sera considéré comme accepté.  
L'inventaire est également déposé (art. 32 OAOF).  
Dans un délai échéant le 28 août 2006, les créanciers peuvent solliciter la cession des droits de la masse, art. 260 LP, au sujet de revendications de propriété reconnues fondées par l'administration de la faillite (art. 47 al. 1 et 49 OAOF) et de l'action en responsabilité contre les administrateurs. A défaut de procéder dans le délai fixé, la décision de l'Office deviendra exécutoire.  
  
Office des faillites de Vevey  
1800 Vevey  
(03513404)